

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE**

**COMPTE RENDU
Lundi 10 mai 2021 à 19h00
Lieu : VisioConférence (plateforme Teams)**

Présences

À LA SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
JACQUES-BARCLAY TENUE LE LUNDI 10 MAI 2021, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Mme Annie Mercier, *directrice*
Mme Christa Campanell, *secrétaire*
Mme Dominique Fourestié, *enseignante*
Mme Janique Perras, *enseignante*

REPRÉSENTANTES DES PARENTS FORMANT QUORUM

Mme Marie-Claude Poirier
Mme Christine Gilbert
Mme Gina Phillie
Mme Caroline Deneault

Absences

Mme Fany Marois Boucher
Mme Isabelle Hudon

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE

**Procès-verbal
Lundi le 10 mai 2021 à 19h00**

1. Mot de bienvenue et présences

Gina Philie a souhaité la bienvenue aux participantes à 19h00 expliquant que l'ordre du jour est chargée alors nous devons procéder.

2. Vérification de la procédure et du quorum

Mme Poirier, Mme Philie et Mme Deneault forment le quorum pour les parents membres du CÉ, Mme Mercier et Mme Philie prendront des notes pour compléter le PV en attendant que Mme Gilbert arrive puisqu'elle est la secrétaire normalement.

3. Questions du public (5 minutes)

Aucun public.

4. Lecture de l'ordre du jour (Adoption) (5 minutes)

Gina Philie a lu l'ordre du jour et l'a proposé. Appuyé par Mme Poirier. Adopté à l'unanimité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.1024-05-10)

5. Procès-verbal de la réunion du 19 avril et suivis (Adoption) (5 minutes)

Gina Philie demande une dispense de lecture pour le procès-verbal à moins d'objection. Malgré qu'il n'ait pas été reçu deux jours à l'avance aux membres du CÉ pour donner le temps de le lire, il a été écrit par Mme Gilbert, et révisé par Mme Philie et Mme Mercier. La demande est acceptée par les membres du CÉ, alors Gina Philie a demandé à Mme Mercier de procéder aux suivis. Mme Deneault propose son adoption et Mme Gilbert appuie la proposition. Adopté à l'unanimité.

Il y avait trois suivis. La correction du rang des rencontres précédentes du CÉ car une rencontre avait été annulée, mais le rang n'avait pas été ajusté. Les recouvrements se finalisent demain car très peu de parents avaient payés après les avis. Puis qu'après avoir vérifié avec une avocate du CSSDGS, ce dernier souhaite que la présidence lève l'assemblée seulement en l'annonçant, donc ce n'est pas un point nécessitant une adoption et un numéro de résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.1025-05-10)

6. Budget 2020-2021, où en sommes-nous (Information) (10 minutes)

Une partie du budget ayant déjà été présentée, Mme Mercier se réfère au tableau pour nous montrer où on en est maintenant. En résumé, cela va bien pour le moment, l'année n'étant pas terminée, on ne peut se prononcer sur les prochaines semaines.

Le fonctionnement per capita déficitaire a été épongé en décembre dernier pour le SDG. Par exemple, grâce aux annexes que l'école reçoit.

La dette COVID s'y retrouve aussi, c'est -à -dire les dépenses qui n'y seraient pas s'il n'y a avait pas eu de COVID.

Investissement per capita: Ce budget augmente d'année en année, on ne sait pas ce qui adviendra de ce bâtiment, donc on ne le dépense pas. On achète des effets qui pourront se relocaliser en cas de déménagement. Ce budget est reportable d'une année à l'autre, mais pas transférable, par exemple, pour éponger le déficit.

Question de Mme Poirier: la dette du fonctionnement per capita est-elle essentiellement attribuable à la COVID? Le ministère ne devrait-il pas éponger cela?

Réponse de Mme Mercier: cela vient essentiellement du déficit du SDG, à cause des mesures COVID. Comme par exemple, de devoir travailler en bulles classes. Ce qui est devenu "normal" en temps de COVID. Éponger cette dette n'a jamais été promis, la question avait été posée au Centre des Finances. Aucune information n'a circulé pour le moment. Les directions ont confiance et espoir que les écoles ne seront pas laissées avec des déficits énormes. Ce qui est le cas dans les grosses écoles, mais pas dans la nôtre. Elle va nous informer dès qu'elle en saura davantage.

7. Budget initial, fonctionnement et investissement, 2021-2022 (Adoption) (20 minutes)

Mme Mercier présente le budget initial, section par section, avec un tableau comparable au précédent.

Certains points sont abordés de manière plus détaillée:

- La section saumon: différence dû aux cahiers d'exercice;
- Les services d'appoint: rien n'y a été mis car on a une annexe dédiée au service alimentaire et pas en transport scolaire;
- La conciergerie: cette année on a dépensé 8000\$ à cause de la COVID, donc on est réaliste avec la moitié moins pour l'an prochain;
- Les activités connexes: 300\$ suffisant pour mauvaises créances associées aux frais scolaires car cette année, on talonne, et 2300\$ seront remboursés;
- Le perfectionnement conventionné: on paie la suppléance lors de libération, enveloppe peu utilisée justement cette année. Pas de grosse marge de manœuvre ici, pas transférable;
- Le fond 7: enseignement et formation: des annexes seront offertes. On a bonifié pour augmenter un peu les heures de l'orthopédagogue. Il y a aura aussi des annexes à recevoir.

- On prévoit l'achat de mobilier. Exemple: la machine pour nettoyer les planchers, est relocalisable.
- Pour les activités de soutien pédagogique, on en aurait voulu plus mais c'est là où les annexes supplémentaires viendront s'ajouter. Donc pas d'inquiétude. Le financement sera juste présenté différemment (en enveloppes séparées).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.1026-05-10)

8. Budget du CÉ, fonctionnement, 2020-2021 (Adoption) (5 minutes)

Mme Mercier explique que le fonctionnement du CÉ est transférable et qu'on peut venir éponger ou alors être dépensé pour autre chose. Il doit servir à organiser des activités. Exemple: fournir les informations par courrier lorsque l'accès à internet n'est pas possible pour une famille, ou payer un service de gardiennage pour un parent du CÉ.

Les membres du CÉ font des suggestions pour gâter un peu les élèves qui ne l'ont pas eu facile. Jeudi, un camion de crème glacée va venir visiter les élèves à l'occasion de la semaine du service de garde. Faire venir des food truck, leur permettre de vivre une activité qui les sort du quotidien, faire venir des barbotines.

Proposition: transférer cette enveloppe dans le budget de fonctionnement pour cette année. On pourrait aussi le réserver à une fin spéciale pour le CÉ pour l'an prochain et l'an prochain, attendre de voir l'évolution de la situation COVID avant de déterminer ce qu'on fera.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.1027-05-10)

9. Budget du CÉ, fonctionnement, 2021-2022 (Approbation) (5 minutes)

Poursuite de la présentation du budget par Mme Mercier.

10. Manuels scolaires et cahiers d'exercices 2021-2022

- Sélection des enseignantes
(Consultation) (5 minutes)

Pour la classe multi niveaux, la décision n'a pas encore été prise. Celle-ci sera prise avant le prochain CÉ. On sait que certains cahiers vont rester, comme par exemple Mathéo. La liste sera envoyée aux parents lorsqu'elle sera définitive.

- Achat des cahiers
(Approbation) (5 minutes)

Dans certaines écoles, les achats des cahiers sont faits par les parents pour éviter d'avoir des mauvaises créances. C'est ce qu'elle propose. Cela protège davantage l'école, car c'est ce qui compose la majorité de la facture scolaire.

Discussion concernant le fait de faire acheter les cahiers par les parents ou par l'école. Si c'est par les parents, cela ne risque-t-il pas de pénaliser certains enfants. Mme Mercier explique qu'il y a un déficit car il a fallu talonner les parents pour qu'ils remboursent les cahiers. Jusqu'à tout récemment. C'est toute une gestion qu'on peut éviter. On ne laissera pas d'enfants non-équipés, Mme Mercier rassure.

Mme Philie ajoute que c'est commun dans les autres écoles, que de faire la transaction directement avec les fournisseurs. Au niveau des paiements, cela aurait été apprécié par les parents qui peuvent mettre la facture sur leurs cartes de crédit plutôt que de prendre entente avec l'école.

La proposition de laisser cela sur la liste des effets scolaires à se procurer par les parents est approuvée à majorité.

11. Sondages auprès des élèves et des parents (Consultation) (30 minutes)

Fiche 19: on doit consulter les élèves concernant le fonctionnement de l'école, les activités parascolaires, l'aménagement des locaux, la cour extérieure, le climat social, par exemple. Cette année, on a choisi de questionner les élèves sur leur climat social.

Fiche 18: on peut consulter les parents pour les services éducatifs préscolaires, les services complémentaires. Donc c'est relativement limité les motifs de consultation.

Il est question de la révision du plan de lutte à l'intimidation. Mme Mercier explique qu'il est désuet et aurait dû être révisé dès le début de l'année scolaire et même bien avant. Mme Mercier souhaiterait consulter les parents et les enfants sur leur perception du climat social, pour mettre à jour ce plan de lutte. Elle a aussi parlé avec les professeurs pour avoir un son de cloche. Il a été rapporté que les enfants sauraient moins comment jouer qu'auparavant, que lorsqu'il y a de l'animation, les conflits sont rares. On souhaite augmenter la surveillance lors des jeux libres et travailler la modélisation dans ces moments-là. On veut aussi sonder les parents au sujet de l'accessibilité à la dénonciation. On souhaite que les enfants soient à l'aise et encouragés à se confier aux adultes.

12. Code de vie 2021-2022 (Information) (5 minutes)

Mme Mercier affirme que le code de vie aura besoin d'une cure de jeunesse. Pas besoin d'une page complète de conséquences par exemple. Les règles sont très importantes et on s'y fie comme base aux décisions du quotidien. Elles doivent être pertinentes pour les élèves et faciles à se rappeler tellement elles découleront du bon sens pour eux.

5 règles ressortent pour le moment, mais d'autres seront ajoutées d'ici la fin de l'année : s'entraider au besoin, respecter l'autre, se déplacer calmement et de manière sécuritaire, accepter l'aide de l'adulte.

13. Quelques sujets en rafale (Information) (5 minutes)

Les tests de la vue pour le préscolaire, ça s'en vient, vers la fin du mois de mai.

Les maternelles 4 ans, le groupe est presque plein. Une priorisation devra même être imposée car il ne reste qu'une place pour 6-7 candidatures.

Semaine du service de garde: Célébré habituellement à la grandeur du Québec. On valorise la participation des élèves: activité à venir pour cela cette semaine: crème glacée, ma bulle, activité sur l'heure du dîner.

On a reçu un don de pousses « Agropassion » de la part de la municipalité de St-Mathieu. Seront prochainement distribués aux enfants.

Spectacle virtuel sera créé. On aimerait que les parents autorisent la création d'une petite vidéo, avec lien YOUTUBE sécurisé. Professeurs de musique impliquée dans ce projet.

14. Correspondance de la présidente
(Information) (5 minutes)

Rien de particulier.

15. Comité de parents
(Information) (5 minutes)

Rappel de la soirée des bénévoles le 13 mai prochain.

16. Levée de l'assemblée

Signature de la présidente

Signature de la direction